

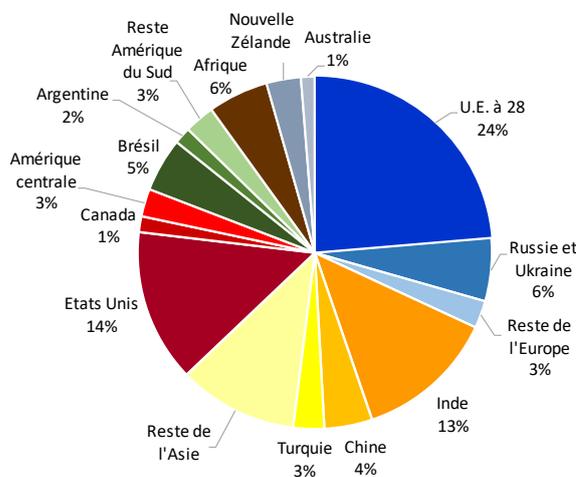
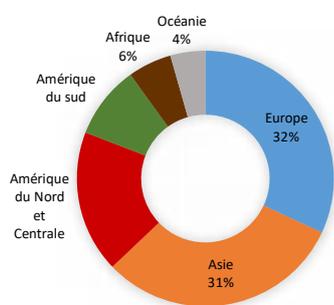
La filière dans les turbulences de la pandémie

Après avoir retrouvé en 2019 un équilibre relatif et des perspectives d'avenir plus rassurantes, la filière bovin lait mondiale doit faire face depuis début 2020 aux perturbations des marchés et aux incertitudes générées par le cumul des crises sanitaire et

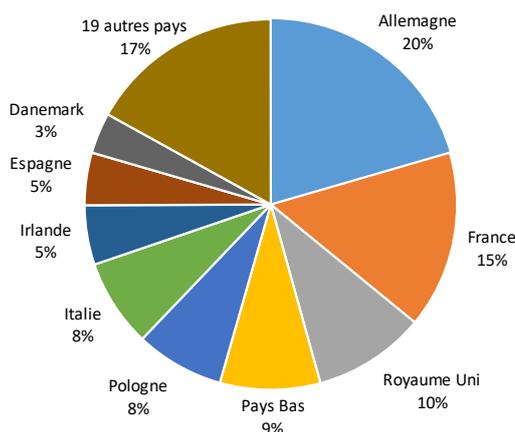
économique. La filière française et a fortiori la filière périgordine, déjà mises à mal par les différentes crises, risquent de pâtir de ce retournement de situation.

L'Union européenne produit le quart du lait mondial

Répartition de la production mondiale de lait de vache en 2018
(704 millions de t)



Répartition de la production de lait de vache dans les pays de l'Union européenne en 2019
(158 millions de t)



Bon équilibre général des marchés mondiaux avant la pandémie

- Progression modérée de la production laitière, essentiellement en Asie, et contenue dans les principaux pays exportateurs, notamment en Océanie. Production boostée aux USA par la hausse du prix du lait.
- Progression des échanges internationaux en 2019 à la faveur de la remise en marché de stocks de poudre européens faits lors de la crise de 2016 et d'une demande internationale supérieure aux disponibilités.
- Renforcement de la position des deux principaux exportateurs, Nouvelle-Zélande et UE-28. La Chine absorbe toujours l'essentiel des échanges supplémentaires.

Rupture de cet équilibre par la crise de la COVID-19

- Perturbation des chaînes d'approvisionnement, pertes de débouchés, demande de réduction de collecte, accumulation de stocks...
- Redressement rapide des cours des commodités après la chute du printemps laissant entrevoir un avenir moins tourmenté.

Beaucoup d'incertitudes pour l'avenir de la filière

- Demande incertaine du fait de la crise sanitaire : baisse de pouvoir d'achat, baisse des revenus issus du pétrole dans des pays importateurs de produits laitiers (Algérie, Russie, Nigéria...), stocks de poudres grasses faits par les transformateurs au cœur de la crise...
- Retour possible du dynamisme des importations chinoises (principal débouché des produits laitiers en Asie) au cours du second semestre 2020, après les perturbations du 1er semestre. Hausse des importations chinoises maintenue malgré deux années consécutives d'augmentation de la production laitière en Chine.
- Echanges renforcés en Amérique du Nord par les accords commerciaux (CETA, ACEUM).
- Reprise de la production laitière en Amérique du Sud risquant d'être compromise par la crise économique aggravée par la crise sanitaire (baisse de la consommation, augmentation des coûts de production...) et les aléas climatiques.
- Interrogations en Océanie sur le niveau de reprise saisonnière après un creux de collecte très marqué et sur l'évolution de la demande chinoise, débouché majeur de l'Australie.

15 % du lait européen est produit en France

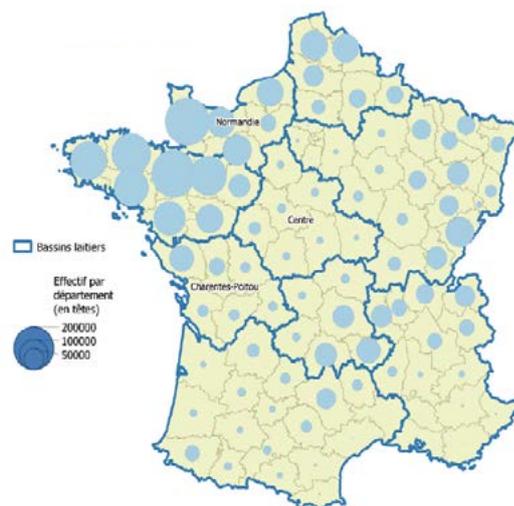
- Production de lait de vache en France relativement stable autour de 24 milliards de litres (23,2 en 2000, 24,5 en 2018).
- Nombre d'exploitations laitières en baisse de 55% passant de 120 400 à 53 800 entre 2000 et 2018.
- Plus forte densité d'élevages dans l'ouest, le nord, l'est et le Massif central, formant le «fer à cheval» de la production laitière française.
- Faible densité d'élevages dans les régions du Sud-Ouest et déprise plus accentuée que dans les régions à plus forte densité laitières.

En France :

- **732** sites de transformation (2018),
- **86 000** emplois dans l'industrie (2017),
- **38,7 milliards €** de CA de l'industrie laitière (2017),
- **1,7 milliards €** d'excédent brut d'exploitation (2017).

Source : L'économie laitière en chiffres 2020 – CNIEL

Le cheptel de vaches laitières par département fin 2018



Moins de 300 élevages laitiers en Dordogne

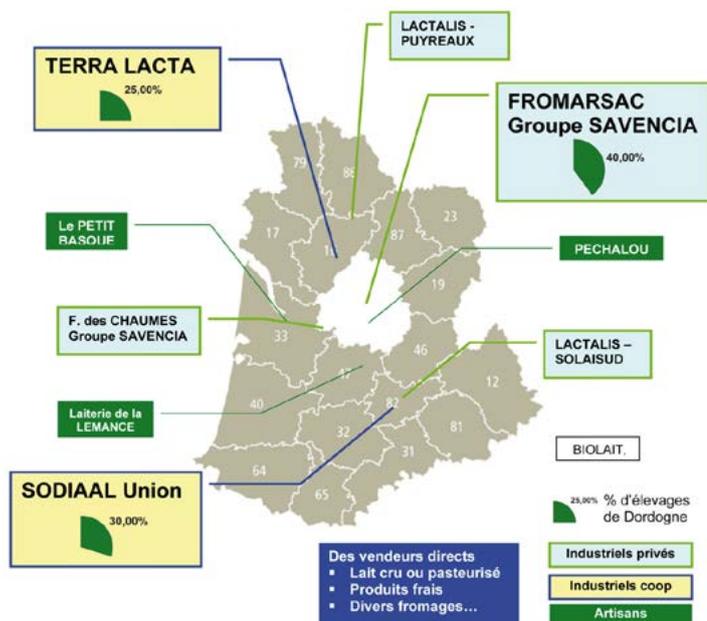
Sources : *L'économie laitière en chiffres 2016, données 2018 – **CRIEL N-A, données 12/2019

	Nombre de vaches	Lait collecté (millions de litres)	Nombre d'élevages	Livraison par élevage
France*	3 554 230	23 857	53 798	443 500
Nouvelle Aquitaine**	174 000	1 037	2 353	441 000
Dordogne**	21 000	115	290	397 000

- > Baisse du nombre d'élevages en Nouvelle-Aquitaine de 70 % entre 2000 et 2018 (VS 55 % sur l'ensemble de la France).
- > Baisse identique en Dordogne.

Les opérateurs de la filière en Dordogne

3 groupes laitiers collectent 95 % des élevages en Dordogne



Une filière toujours très encadrée

• Une relation producteur/acheteur contractualisée

Depuis le 1er avril 2015, les relations entre producteurs et acheteurs de lait ont évolué conformément aux dispositions de la loi de modernisation agricole, dans le cadre d'organisations de producteurs.

• Sanitaire

Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)
Groupement de défense sanitaire du bétail (GDSB)
Laboratoire départemental d'analyse et de recherche (LDAR 24)
Laboratoire interprofessionnel d'analyse de lait : AGROLAB'S.
Sites d'Auch et d'Aurillac

• Appui technique

Contrôle de performance et appui technique

COPELDOR-Dordogne Conseil Élevage, divers intervenants et consultats privés.

Suivi des élevages, relation laiterie, conseil volume

Services approvisionnement laitier des coopératives et entreprises de transformation, organisations de producteurs de lait.

Conseil et vérification matériel de traite, conseil bâtiment, références techniques et économiques, dossiers de demandes d'aides, diagnostics et certification environnementale (HVE, CAP2ER)

Chambre d'agriculture, ASSELDOR, COPELDOR-Dordogne Conseil Élevage.

Sélection génétique, insémination

Coopérative SORELIS, inséminateurs privés.

• Participation financière

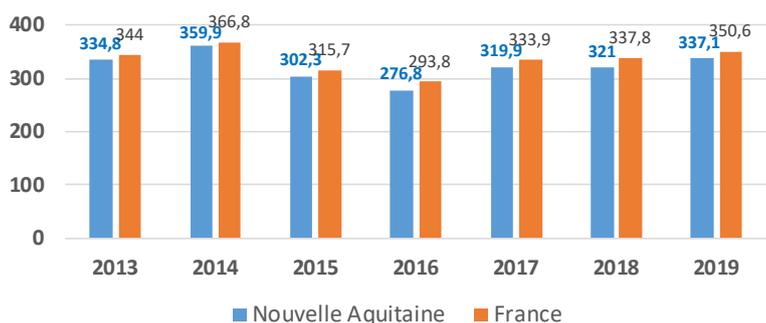
FranceAgriMer, Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental de la Dordogne, Union européenne.

Repères technico-économiques

Caractéristiques du troupeau laitier moyen de Dordogne

- 2 UTH familiales, 0,2 UTH salariée.
- Exploitations spécialisées lait ou polyculture-élevage associant grandes cultures, cultures pérennes (noix), cultures spéciales (Fraises), ou élevage hors sol (volailles, veaux de boucherie).
- 60 vaches, à 95% de race Prim'holstein, quelques troupeaux de Montbéliardes, très rarement des Normandes.
- 380 000 litres de lait livré par an et par exploitation.
- Système fourrager variable selon les secteurs mais où le maïs fourrage est quasiment toujours très présent. L'herbe représente en moyenne 50% de la SAU, mais le pâturage des vaches est peu pratiqué, sauf sur la zone limousine du département. Réintroduction de luzerne et de méteils dans les assolements depuis quelques années, augmentation de la part d'herbe dans les rations.
- Déficit hydrique fréquent de plus en plus souvent associé à de fortes chaleurs en fin d'hiver et en été > production de fourrage aléatoire, consommation de concentrés élevée, inconfort des animaux...

Prix moyen du lait à la production (Source L'économie laitière en chiffres - CNIEL édition 2020)



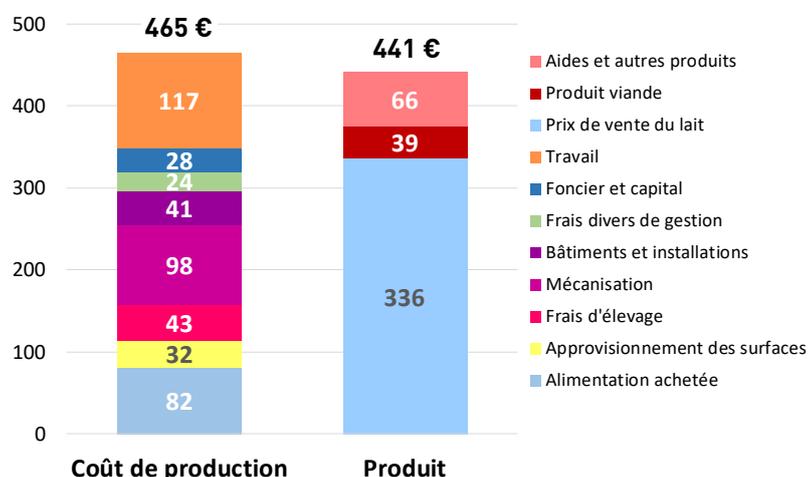
- Prix toutes primes comprises, toutes qualités confondues, ramené à un lait standard (38g/l de MG, 32g/l de MP)
- Tous types de lait confondus, avec et sans appellation
- Aquitaine en 2013, Nouvelle-Aquitaine à partir de 2014

Prix du lait bio en Nouvelle-Aquitaine en 2018 : 443 €/1000 litres

(Source Agreste Nouvelle-Aquitaine, décembre 2019)

Coût de production de l'atelier lait en zone de plaine en 2018-2019 (en €/1000 litres)

(Source : Coût de production en élevage bovin lait, résultats 2018/2019 des élevages du Limousin-Charente-Périgord - Chambres d'agriculture 16,19, 23, 24, 87 - Février 2020)



- L'alimentation, la mécanisation et le travail représentent les 2/3 du coût de production.

• **Prix de revient** moyen pour une rémunération de 2 SMIC par UMO exploitant (prix de revient = coût de production - produits viande - aides) : **360 €/1 000 l.**

• La rémunération permise par le produit en 2018 est de 1,7 SMIC/UMO.

- Des écarts importants de coût de production sont observés entre les exploitations.

Coût de production en bio en zone de plaine en 2017 : 684 €/1000 l. Prix de revient pour 2 SMIC : 481 €/1000 l.

Rémunération permise par le produit : 1,95 SMIC.

(Source : Observatoire des coûts de production du lait de vache biologique, Idèle, août 2019)

Temps de travail

(Source Référentiel travail en élevage bovin lait - RMT Travail en élevage 2010)

• Travail d'astreinte :

48 heures par vache en moyenne (42 h/VL dans les troupeaux de + de 70 VL, 60 h/VL dans les troupeaux de moins de 40 VL)

7,3 heures par 1000 litres en moyenne (6,4 h/1000l dans les troupeaux de + de 70 VL, 8,9 h/1000 l dans les troupeaux de moins de 40 VL)

• Travail de saison :

1 jour par ha de SFP

(Source Référentiel travail en élevage bovin lait - Institut de l'élevage 2010)





Les points forts de la filière

> Image positive

- Densité laitière encore importante pour la Région Nouvelle Aquitaine
- Image positive du lait et confiance des consommateurs
- Image de l'élevage laitier périgourdin préservée (peu intensive, respectueuse de l'environnement...)
- Actions répondant aux attentes de la société : Charte des bonnes pratiques d'élevage, Ferme Bas Carbone, bien-être animal, certification environnementale

> Lait valorisé malgré l'absence de signe officiel de qualité

- Collecte réalisée par des entreprises appartenant à de grands groupes
- Produits de marque à bonne valeur ajoutée : poudre de lait pour la consommation humaine, beurre AOC ...

> Filière structurée et présente dans le paysage agricole périgourdin

- Fort encadrement technique
- 2 coopératives et 2 entreprises privées avec leurs organisations de producteurs, effort important de l'aval pour structurer et maintenir la collecte
- **Éleveurs dynamiques**
 - Production exigeant beaucoup de technicité
 - Forte modernisation des exploitations
 - Evolution des pratiques agronomiques et ouverture aux agroénergies

Les problématiques de la filière

> Volatilité des prix du lait

Elevages laitiers périgourdins fragilisés par des crises économiques et des accidents météorologiques majeurs de plus en plus fréquents. **Quelles exploitations laitières pourront supporter de telles variations du prix du lait sans jamais avoir le temps de reconstituer leur trésorerie et de remettre à niveau leurs moyens de production ?**

> Attentes sociétales et changements règlementaires

Relations contractuelles, réforme de la PAC, zones vulnérables, loi sur l'eau, bien-être animal, plan Ecoantibio, plan Ecophyto, Certifications... **Les élevages laitiers pourront-ils s'adapter à ces changements qui, au-delà de l'impact financier, génèrent stress et lassitude chez les éleveurs ?**

> Place de la Dordogne dans le paysage laitier français

Forte déprise laitière dans le Sud-Ouest, contraintes de la région : coût d'approche, conditions climatiques peu favorables à l'herbe, concurrences d'autres filières... **Comment la filière de Dordogne résistera-t-elle ? Quels avantages concurrentiels peuvent être mis en avant pour intéresser les entreprises laitières, les consommateurs et les agriculteurs ?**

> Travail en élevage, partage de l'espace avec les non-agriculteurs, pression sanitaire, transmission des exploitations...

La réglementation

- Depuis la loi de modernisation agricole de 2010 et la fin des quotas le 1er avril 2015, producteurs et acheteurs de lait sont liés par un contrat définissant les conditions de vente du lait, notamment le volume et les modalités de fixation du prix du lait.
- La qualité du lait fait l'objet d'une réglementation et d'accords inter-professionnels : le lait est payé en fonction de sa qualité (composition, qualité bactériologique...) et au delà de certains seuils (bactério et leucocytes) la collecte du lait peut être suspendue.

- Les élevages laitiers nécessitant des capacités importantes de stockage des déjections, sont particulièrement concernés par les réglementations sur l'environnement. Par ailleurs, des actions sont proposées pour accompagner les élevages laitiers dans le cadre de la transition agroécologique.
- La profession a mis en place la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage. La Région Nouvelle Aquitaine incite à la certification des exploitations HVE3 ou AB. Un label Bas Carbone peut être attribué aux exploitations s'engageant dans un programme de réduction de l'empreinte carbone.

Les actions Chambre d'agriculture

- Elaboration et diffusion de références.
- Animation de la filière et des organisateurs de producteurs.
- Accompagnement technique.
- Conseil d'entreprise.

- Elaboration d'actions en faveur de l'élevage laitier et gestion de ces actions avec les partenaires financiers (Conseil départemental, Conseil régional, Union européenne)
- Formation.

Cette plaquette est réalisée grâce au concours financier :



Avec la contribution financière du
Compte d'Affectation Spéciale
« Développement Agricole et Rural »



295 Boulevard des Saveurs - Cré@Vallée Nord
COULOUNIEUX CHAMIERES
Adresse postale :
CS 10250 24060 - PERIGUEUX CEDEX 9
dordogne.chambre-agriculture.fr
Contact : 05 53 45 47 50

